



JOUR
L'AN DE
1992

GACCOGNE

la fête



"Dessin des enfants de l'école"

MEILLEURS
VOEUX

Le CONSEIL MUNICIPAL et le COMITE DES FETES

présentent leurs meilleurs voeux pour 1992

à tous les habitants de GACOGNE.

Pourquoi le sigle du Comité des Fêtes en titre de ce modeste bulletin municipal ?

C'est que 1991 a bien été, à GACOGNE, la révélation de cette équipe animatrice du village : une "SAINT-LAURENT" qui a rappelé celles de voilà longtemps.... d'autres manifestations très réussies.... mais surtout ce Feu d'Artifice, j'allais dire ce SON et LUMIERE, qui, le 6 Juillet, a rempli les nombreux spectateurs d'admiration : du jamais vu à GACOGNE !

Dans ces compliments, nous devons réunir les Membres du Comité, mais aussi Monsieur LEPERON et ses fils, résidents secondaires du Bourg.

J'ai plaisir à remarquer que cette réussite est le fruit de la collaboration entre les purs habitants de GACOGNE et ceux qui, travaillant et habitant principalement ailleurs, ont le même attachement à GACOGNE : à son paysage et à ses sites, à ses hameaux et à leurs habitants.

Ceci est vrai pour la fête, mais aussi pour d'autres animations que nous mettons peu à peu en place. Les idées ont été lancées... et des gens s'y accrochent, nous en parlent, nous aident, commencent à nous bousculer, trouvant que cela ne va pas assez vite : "A quand la suite de l'aménagement des chemins d'exploitation ?... à quand ce point-de-vue sur la route de LORMES ?... à quand cet étang ?... à quand la randonnée des lavoirs fleuris ?... à quand des structures d'accueil ?... à quand notre auberge ?..."


Tout cela va se faire peu à peu, mais sûrement, dans la mesure où nous aurons des idées, le soutien, l'aide de nombreuses personnes... Merci à tous ceux qui, responsables officiels ou non, font équipe avec nous pour faire bouger GACOGNE.

Nous traversons une période difficile : nous savons que plusieurs personnes du village sont sans travail... une grave crise sévit dans l'élevage... les personnes âgées souffrent de l'isolement... les enfants et les jeunes se trouvent trop peu nombreux... et ceux qui travaillent ailleurs que dans la région ne sont pas non plus sans soucis.

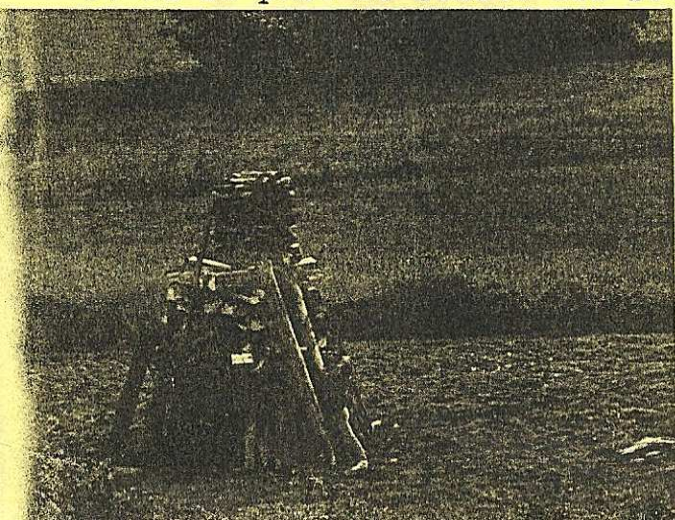
Mais rien ne sert de nous lamenter ; prenons nous par la main et tous ensemble, jeunes et anciens, actifs et retraités, habitants principaux et secondaires, nous prouverons qu'il est encore possible de maintenir la vie dans un village du MORVAN.

C'est sur ces notes d'encouragement et d'espoir que j'adresse mes voeux à chacun de vous, en mon nom personnel, au nom du Conseil Municipal et de la part du Comité des Fêtes.

Le Maire :



André VECTEN.



11 novembre

La cérémonie a eu un attrait particulier cette année pour la remise d'un diplôme d'honneur à Monsieur Albert MEULE, ancien combattant de VERDUN.



Le COMITE DES FETES

... remercie toutes les personnes qui par leur présence ou par leur aide, ont contribué à la réussite des manifestations de 1991, ce qui a permis de faire vivre d'agréables moments à GACOGNE et vous propose en ce début d'année le calendrier de 1992 :

- 01 février : Soirée Crêpes
- 13 juin : Feu de ST JEAN
- 12 juillet : Feu d'artifice musical
Bal gratuit
- 08-09 août : Fête patronale
ST LAURENT Bal gratuit
- 24 octobre : Soirée Râpée

- Bibliobus :

Mme FICHOT ou Mme LAUNAY assure la permanence le mercredi de 14 H 30 à 16 H 30.

Depuis un an, 35 personnes ont retiré quelques 250 livres, davantage pendant les heures de secrétariat que pendant les heures de permanence.

Vous y trouvez romans, documentaires, biographies, livres locaux, livres d'art, etc...

- "La Boîte à idées" :

Si vous avez des suggestions, propositions, réclamations à faire, glissez un papier sous enveloppe dans la boîte aux lettres de la porte de la Mairie. Le Conseil Municipal les étudiera.

* * * * *

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES - RECENSEMENT 1990

La pyramide des âges

0 à 14 ans	31
15 à 24 ans	22
25 à 39 ans	40
40 à 59 ans	51
60 à 74 ans	73
75 ans +	39

Depuis 1982, 17 naissances et 62 décès ont été dénombrés.

En 1990, la densité de la population est de 10 habitants au km², en 1891, elle était de 52 habitants au km².

Mais vivons plus optimiste et pensons qu'à GACOGNE en 1876, il y a eu 1377 habitants....

ENVIRONNEMENT

Une partie de l'équipe de bénévoles qui a passé deux ou trois samedis à remettre le lavoir de Jailly en état, puis à le fleurir.

L'été prochain, Monsieur RICHEN, de Parjot, propose de faire venir une équipe de scouts.

Objectif : lavoir du Montard
balisage de chemins

Un coup de chapeau à Monsieur Henri PERRIER pour avoir nettoyé la friche du milieu de Pert.



FLEURISSEMENT

- Merci à tous ceux qui ont mis des fleurs devant leur maison et sur les bords de rue.
- Le Jury Départemental a décerné un prix des Fermes Fleuries à Madame Elisabeth LANGLET et un prix de fleurissement sur la voie publique à Madame Odette COMTE, de Pert : Les talus fleuris c'est superbe ; prenons exemple sur celui de Madame COMTE.
- Appel aux idées pour embellir la place du Bourg :
Donnez nous des idées, un plan, un projet... dans la boîte de la Mairie... ensuite nous organiserons une réunion pour en discuter.

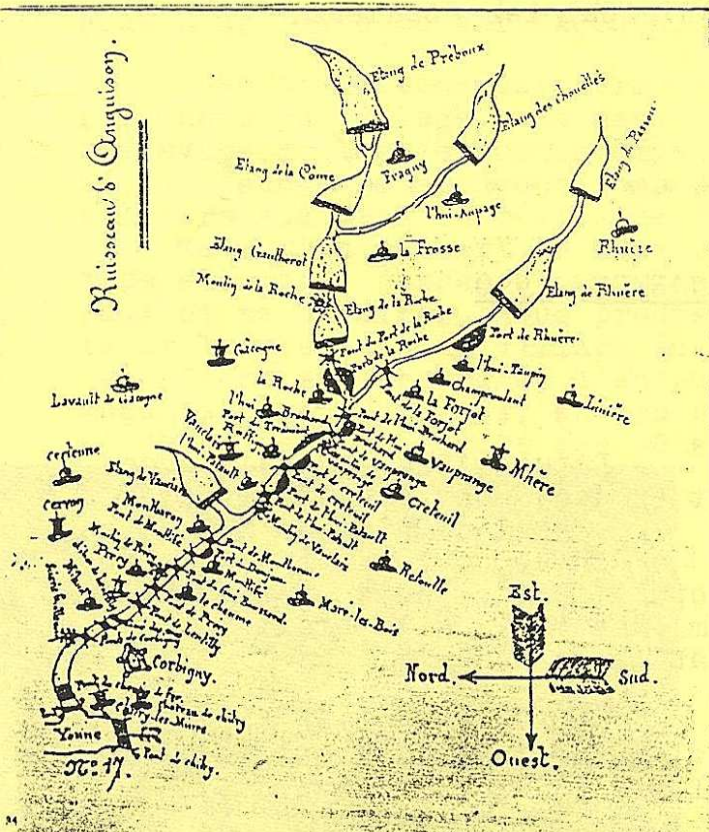
LE FLOTTAGE DU BOIS ...

Dans une petite étude qui nous a été offerte gracieusement par "Mairie Conseils", Monsieur CORNAILLE d'ANOST, a fait ressortir que GACOGNE était le plus grand point de départ du flottage vers l'Anguison et que ce pourrait être un bon sujet d'animation.

Quelques personnes ont pris contact avec Monsieur DUPONT, Directeur de la Sté Scientifique de CLAMECY et Président de l'Association française de Flottage.

Dans un premier temps, Monsieur DUPONT viendra faire une conférence à une date encore non fixée, ce printemps, et pense pouvoir mettre à notre disposition une exposition qui serait installée dans la salle de réunions une partie de l'été.

Affaire à suivre...



I N F O R M A T I O N S

Le nouveau cimetière est terminé ; la plantation de la haie sera faite prochainement.

En voici le financement :

<u>Coût :</u>		<u>Ressources :</u>	
Factures VIODE TTC	: 221027,75 F	Subvention DGE 25 % sur HT:	47150,66
Honoraires SIEN	: 6630,83 F	" FDEC 1990	: 41217,00
Fourniture et plantation haie	: 2622,22 F	" FDEC 1991	: 24396,00
	<hr/>	Subvention exceptionnelle du Ministère de l'Intérieur (obtenue par le Docteur SIGNE)	: 50000,00
Total des ressources	197799,49 F		<hr/>
			162763,66
La Commune aura réellement dépensé	32481,31 F	Dans 2ans, la Commune récupérera la TVA	: 35035,83
			<hr/>
		<u>TOTAL</u>	: 197799,49

- Aux cultivateurs ou propriétaires fonciers

Echanges amiables :

Souvent des cultivateurs nous disent qu'ils ont des difficultés avec des parcelles trop petites ou mal placées.

Nous avons demandé pour eux à la D.D.A.F. de nous écrire précisément les aides accordées aux échanges amiables. Voici la réponse :

- Taux de subvention : 80 %
 - * établissement des documents cadastraux matérialisant les échanges projetés
 - * frais afférents aux actes notariés correspondants
- Condition : le projet d'échange doit avoir reçu l'agrément de la commission départementale d'aménagement foncier.
- Procédure : S'adresser à la Chambre d'Agriculture
" Service d'Aménagement et d'Equipement Agricole "
(Monsieur ROUXEL ou Madame VLLEVAL)

- C. D. H. R. (Comité Départemental de l'Habitat Rural) :

Des subventions intéressantes sont actuellement accordées :

- pour aménager une maison en "gîte rural"
- pour aménager une maison pour la louer à des personnes de revenus modestes.

Renseignements : Permanences du C.D.H.R. CORBIGNY 2ème mardi 10 à 12 H
LORMES 2ème jeudi 14 à 15 H30